

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

6 Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Groupe Investors

13 Revue des activités

19 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Placements Mackenzie

24 Revue des activités

29 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Activités internes et autres

33 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Société financière IGM Inc.

34 Situation financière consolidée

36 Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

41 Gestion des risques

50 Perspectives

52 Estimations et méthodes comptables critiques

53 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

53 Autres renseignements

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 30 juin 2015 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2014 de la Société financière IGM Inc. et au rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2015 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 30 juin 2015 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date est daté du 6 août 2015.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs

et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques

opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice d'exploitation dilué par action » (le « BPA ») et le « rendement d'exploitation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par

conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAIL »), « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ») et « le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ajusté ») sont également des mesures additionnelles non définies par les IFRS. Le BAIL, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures de rechange de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA est une mesure utilisée couramment dans le secteur de la gestion d'actifs pour évaluer la rentabilité avant l'incidence de différentes mesures de financement, de l'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation

d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA ajusté. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS, présentés dans les tableaux 1 à 4.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 30 juin 2015, l'actif géré des fonds communs de placement s'élevait à 129,7 G\$, comparativement à 125,2 G\$ au 30 juin 2014. Au deuxième trimestre de 2015, l'actif géré moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 131,4 G\$, comparativement à 123,6 G\$ au deuxième trimestre de 2014. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, l'actif géré moyen des fonds communs de placement s'est

établi à 130,7 G\$, comparativement à 121,7 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2014.

Au 30 juin 2015, le total de l'actif géré s'élevait à 136,0 G\$, comparativement à 141,4 G\$ au 30 juin 2014. Pour le deuxième trimestre de 2015, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 145,6 G\$, comparativement à 138,9 G\$ au deuxième trimestre de 2014. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, la moyenne de l'actif géré total s'est établie à 145,8 G\$, comparativement à 136,6 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2014.

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 30 juin 2015 s'est établi à 198,5 M\$, ou 80 cents par action, comparativement à

TABEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			SEMESTRES CLOS LES	
	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	198,5 \$	200,3 \$	203,9 \$	398,8 \$	398,3 \$
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	(13,6)	–	(13,6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	198,5 \$	200,3 \$	190,3 \$	398,8 \$	384,7 \$
Bénéfice d'exploitation par action¹ attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	0,80 \$	0,80 \$	0,81 \$	1,59 \$	1,57 \$
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	(0,06)	–	(0,05)
Bénéfice net par action¹ attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	0,80 \$	0,80 \$	0,75 \$	1,59 \$	1,52 \$
BAIIA ajusté – mesure non définie par les IFRS	349,4 \$	348,9 \$	349,5 \$	698,3 \$	694,5 \$
Charges de restructuration et autres charges	–	–	(18,3)	–	(18,3)
BAIIA – mesure non définie par les IFRS	349,4	348,9	331,2	698,3	676,2
Amortissement des commissions	(57,9)	(58,7)	(58,2)	(116,6)	(118,9)
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(11,9)	(9,8)	(9,7)	(21,7)	(18,1)
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(22,9)	(22,8)	(22,9)	(45,7)	(45,7)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	256,7	257,6	240,4	514,3	493,5
Impôt sur le résultat	(56,0)	(55,1)	(47,9)	(111,1)	(104,4)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)	(2,2)	(2,2)	(4,4)	(4,4)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	198,5 \$	200,3 \$	190,3 \$	398,8 \$	384,7 \$

1. Bénéfice dilué par action

un bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, de 203,9 M\$, ou 81 cents par action pour le trimestre correspondant de 2014.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 30 juin 2015 s'est établi à 198,5 M\$, ou 80 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 190,3 M\$, ou 75 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2014.

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires pour le semestre clos le 30 juin 2015 s'est établi à 398,8 M\$, ou 1,59 \$ par action, comparativement à un bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, de 398,3 M\$, ou 1,57 \$ par action pour le semestre correspondant de 2014.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le semestre clos le 30 juin 2015 s'est établi à 398,8 M\$, ou 1,59 \$ par action, comparativement à un bénéfice net

attribuable aux actionnaires ordinaires de 384,7 M\$, ou 1,52 \$ par action, pour le semestre correspondant de 2014.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2014, les autres éléments comprenaient une charge après impôt de 13,6 M\$ liée à la restructuration et à d'autres charges.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,8 G\$ au 30 juin 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires fondé sur le bénéfice d'exploitation pour le semestre clos le 30 juin 2015 s'est établi à 17,0 %, contre 17,3 % pour le semestre correspondant de 2014. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au deuxième trimestre de 2015 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au premier trimestre de 2015.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2014

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Produits								
Produits tirés des honoraires	450,2 \$	425,6 \$	206,0 \$	207,1 \$	62,4 \$	56,6 \$	718,6 \$	689,3 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	14,2	5,9	–	0,4	30,4	26,2	44,6	32,5
	464,4	431,5	206,0	207,5	92,8	82,8	763,2	721,8
Charges								
Commissions	147,4	132,8	77,5	74,8	42,8	38,1	267,7	245,7
Charges autres que les commissions	127,1	113,6	74,5	66,8	14,3	14,1	215,9	194,5
	274,5	246,4	152,0	141,6	57,1	52,2	483,6	440,2
Bénéfice avant intérêts et impôt	189,9 \$	185,1 \$	54,0 \$	65,9 \$	35,7 \$	30,6 \$	279,6	281,6
Charges d'intérêts							(22,9)	(22,9)
Charges de restructuration et autres charges							–	(18,3)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							256,7	240,4
Impôt sur le résultat							56,0	47,9
Bénéfice net							200,7	192,5
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							198,5 \$	190,3 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							198,5 \$	203,9 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- Groupe Investors
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du BAII, comme il est indiqué aux tableaux 2, 3 et 4. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

Certains postes figurant aux tableaux 2, 3 et 4 ne sont pas attribués aux secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme.
- *Charges de restructuration et autres charges en 2014* – Tiennent principalement compte des indemnités de départ et d'autres coûts relatifs aux activités de rationalisation des coûts de Mackenzie, ainsi qu'aux

changements au sein de la haute direction annoncés et mis en œuvre au cours du deuxième trimestre.

- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice d'exploitation est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
CUMUL ANNUEL DE 2015 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2014

Semestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Produits								
Produits tirés des honoraires	885,7 \$	840,8 \$	412,7 \$	408,1 \$	126,1 \$	113,8 \$	1 424,5 \$	1 362,7 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	35,7	19,1	4,2	1,7	59,7	53,1	99,6	73,9
	921,4	859,9	416,9	409,8	185,8	166,9	1 524,1	1 436,6
Charges								
Commissions	292,4	263,3	155,3	148,6	86,9	77,0	534,6	488,9
Charges autres que les commissions	248,4	223,5	150,7	137,6	30,4	29,1	429,5	390,2
	540,8	486,8	306,0	286,2	117,3	106,1	964,1	879,1
Bénéfice avant intérêts et impôt	380,6 \$	373,1 \$	110,9 \$	123,6 \$	68,5 \$	60,8 \$	560,0	557,5
Charges d'intérêts							(45,7)	(45,7)
Charges de restructuration et autres charges							–	(18,3)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							514,3	493,5
Impôt sur le résultat							111,1	104,4
Bénéfice net							403,2	389,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							4,4	4,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							398,8 \$	384,7 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							398,8 \$	398,3 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 JUIN	31 MARS	30 JUIN	31 MARS	30 JUIN	31 MARS	30 JUIN	31 MARS
	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015
Produits								
Produits tirés des honoraires	450,2 \$	435,5 \$	206,0 \$	206,7 \$	62,4 \$	63,7 \$	718,6 \$	705,9 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	14,2	21,5	–	4,2	30,4	29,3	44,6	55,0
	464,4	457,0	206,0	210,9	92,8	93,0	763,2	760,9
Charges								
Commissions	147,4	145,0	77,5	77,8	42,8	44,1	267,7	266,9
Charges autres que les commissions	127,1	121,3	74,5	76,2	14,3	16,1	215,9	213,6
	274,5	266,3	152,0	154,0	57,1	60,2	483,6	480,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	189,9 \$	190,7 \$	54,0 \$	56,9 \$	35,7 \$	32,8 \$	279,6	280,4
Charges d'intérêts							(22,9)	(22,8)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							256,7	257,6
Impôt sur le résultat							56,0	55,1
Bénéfice net							200,7	202,5
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							198,5 \$	200,3 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							198,5 \$	200,3 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS du présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 5 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			SEMESTRES CLOS LES	
	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,83 %	26,61 %	26,60 %	26,72 %	26,60 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat de la société affiliée	(3,09)	(2,70)	(2,68)	(2,89)	(2,36)
Consolidation de la perte ¹	(2,36)	(2,29)	(2,10)	(2,33)	(1,96)
Autres éléments	0,45	(0,25)	(1,88)	0,10	(1,12)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	21,83 %	21,37 %	19,94 %	21,60 %	21,16 %

1. Pour plus de renseignements, se reporter à la section intitulée « Transactions entre parties liées » du présent rapport de gestion.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Au 30 juin 2015, le total de l'actif géré s'élevait à 136,0 G\$, comparativement à 141,4 G\$ au 30 juin 2014. Les tableaux 6 et 7 présentent les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré du Groupe Investors et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 6 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2014

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES ¹	
	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Fonds communs de placement								
Ventes brutes –								
marché monétaire	273,1 \$	173,7 \$	110,5 \$	98,2 \$	15,3 \$	19,1 \$	398,9 \$	291,0 \$
Ventes brutes – à long terme	1 620,5	1 495,4	1 744,5	1 625,9	141,9	161,7	3 503,8	3 276,2
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	1 893,6 \$	1 669,1 \$	1 855,0 \$	1 724,1 \$	157,2 \$	180,8 \$	3 902,7 \$	3 567,2 \$
Ventes nettes –								
marché monétaire	76,6 \$	12,2 \$	35,9 \$	10,7 \$	12,9 \$	15,2 \$	125,3 \$	38,1 \$
Ventes nettes – à long terme	(50,0)	(51,2)	(580,9)	104,0	8,0	49,0	(621,9)	96,0
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	26,6 \$	(39,0) \$	(545,0) \$	114,7 \$	20,9 \$	64,2 \$	(496,6) \$	134,1 \$
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes								
Ventes brutes	– \$	– \$	1 178,0 \$	2 628,9 \$	– \$	– \$	533,0 \$	1 902,6 \$
Ventes nettes ²	–	–	(10 127,3)	1 299,8	–	–	(10 310,8)	1 159,1
Données combinées								
Ventes brutes	1 893,6 \$	1 669,1 \$	3 033,0 \$	4 353,0 \$	157,2 \$	180,8 \$	4 435,7 \$	5 469,8 \$
Ventes nettes ²	26,6	(39,0)	(10 672,3)	1 414,5	20,9	64,2	(10 807,4)	1 293,2
Variation du total de l'actif géré								
Ventes nettes ²	26,6 \$	(39,0) \$	(10 672,3) \$	1 414,5 \$	20,9 \$	64,2 \$	(10 807,4) \$	1 293,2 \$
Rendement du marché et produits	(680,2)	1 562,4	(906,6)	1 299,1	(94,8)	78,5	(1 610,0)	2 826,3
Variation de l'actif, montant net	(653,6)	1 523,4	(11 578,9)	2 713,6	(73,9)	142,7	(12 417,4)	4 119,5
Actif au début	76 497,1	70 876,8	74 604,1	68 367,0	4 126,5	3 587,2	148 387,9	137 315,0
Actif à la fin	75 843,5 \$	72 400,2 \$	63 025,2 \$	71 080,6 \$	4 052,6 \$	3 729,9 \$	135 970,5 \$	141 434,5 \$

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 648 M\$ et de 184 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (734 M\$ et 146 M\$ en 2014).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 6,9 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (5,8 G\$ au 30 juin 2014).

2. Au deuxième trimestre de 2015, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$). En outre, au deuxième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 141 M\$, des rachats de 597 M\$ et des rachats nets de 456 M\$.

Au deuxième trimestre de 2014, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 1,2 G\$, à des rachats de 0,3 G\$ et à des ventes nettes de 0,9 G\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

TABLEAU 7 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2015 PAR RAPPORT À 2014

Semestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES ¹	
	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Fonds communs de placement								
Ventes brutes –								
marché monétaire	534,0 \$	383,3 \$	212,8 \$	213,5 \$	33,9 \$	35,7 \$	780,7 \$	632,5 \$
Ventes brutes – à long terme	3 724,9	3 514,8	3 615,7	3 884,4	319,1	302,1	7 649,0	7 691,3
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	4 258,9 \$	3 898,1 \$	3 828,5 \$	4 097,9 \$	353,0 \$	337,8 \$	8 429,7 \$	8 323,8 \$
Ventes nettes –								
marché monétaire	168,0 \$	59,6 \$	51,1 \$	37,9 \$	26,5 \$	26,9 \$	245,6 \$	124,4 \$
Ventes nettes – à long terme ²	446,5	311,7	(701,7)	430,5	54,3	77,2	(205,1)	811,9
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	614,5 \$	371,3 \$	(650,6) \$	468,4 \$	80,8 \$	104,1 \$	40,5 \$	936,3 \$
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes								
Ventes brutes	– \$	– \$	2 893,5 \$	4 121,3 \$	– \$	– \$	1 517,7 \$	2 863,6 \$
Ventes nettes ²	–	–	(9 452,9)	1 727,8	–	–	(9 878,6)	1 458,4
Données combinées								
Ventes brutes	4 258,9 \$	3 898,1 \$	6 722,0 \$	8 219,2 \$	353,0 \$	337,8 \$	9 947,4 \$	11 187,4 \$
Ventes nettes ²	614,5	371,3	(10 103,5)	2 196,2	80,8	104,1	(9 838,1)	2 394,7
Variation du total de l'actif géré								
Ventes nettes ²	614,5 \$	371,3 \$	(10 103,5) \$	2 196,2 \$	80,8 \$	104,1 \$	(9 838,1) \$	2 394,7 \$
Rendement du marché et produits	1 770,4	3 774,2	2 252,6	3 569,2	121,5	219,8	3 889,3	7 263,3
Variation de l'actif, montant net	2 384,9	4 145,5	(7 850,9)	5 765,4	202,3	323,9	(5 948,8)	9 658,0
Actif au début	73 458,6	68 254,7	70 876,1	65 315,2	3 850,3	3 406,0	141 919,3	131 776,5
Actif à la fin	75 843,5 \$	72 400,2 \$	63 025,2 \$	71 080,6 \$	4 052,6 \$	3 729,9 \$	135 970,5 \$	141 434,5 \$

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 1,4 G\$ et de 431 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (1,3 G\$ et 276 M\$ en 2014).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 6,9 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (5,8 G\$ au 30 juin 2014).

2. Au deuxième trimestre de 2015, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$). En outre, au deuxième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 141 M\$, des rachats de 597 M\$ et des rachats nets de 456 M\$.

Au deuxième trimestre de 2014, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 1,2 G\$, à des rachats de 0,3 G\$ et à des ventes nettes de 0,9 G\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 8 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS et du bénéfice net conformément aux IFRS.

Comme l'illustre le tableau 8, la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement a augmenté au cours de chacun des huit trimestres les plus récents, à l'exception d'une diminution de 1,3 % au quatrième trimestre de 2014, ce qui est conforme aux fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 8 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013
Comptes consolidés de résultat (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	517,3 \$	509,1 \$	507,4 \$	517,0 \$	503,9 \$	485,8 \$	475,6 \$	462,2 \$
Honoraires d'administration	106,0	102,3	100,7	102,0	99,3	95,2	93,7	90,4
Honoraires de distribution	95,3	94,5	87,7	85,0	86,1	92,4	85,6	76,2
Produits tirés des placements nets et autres produits	44,6	55,0	46,2	46,2	32,5	41,4	36,7	38,7
	763,2	760,9	742,0	750,2	721,8	714,8	691,6	667,5
Charges								
Commissions	267,7	266,9	253,9	249,8	245,7	243,2	229,3	219,8
Charges autres que les commissions	215,9	213,6	198,8	190,8	194,5	195,7	179,9	173,0
Charges d'intérêts	22,9	22,8	23,3	23,2	22,9	22,8	23,3	23,2
	506,5	503,3	476,0	463,8	463,1	461,7	432,5	416,0
Bénéfice avant les éléments suivants	256,7	257,6	266,0	286,4	258,7	253,1	259,1	251,5
Distributions aux clients et autres coûts	–	–	(81,0)	–	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges	–	–	–	–	(18,3)	–	(14,6)	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	–	–	–	–	9,0	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	256,7	257,6	185,0	286,4	240,4	253,1	253,5	251,5
Impôt sur le résultat	56,0	55,1	33,9	64,5	47,9	56,5	54,2	55,9
Bénéfice net	200,7	202,5	151,1	221,9	192,5	196,6	199,3	195,6
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	198,5 \$	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$	194,4 \$	197,1 \$	193,4 \$
Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	198,5 \$	200,3 \$	208,1 \$	219,7 \$	203,9 \$	194,4 \$	198,7 \$	193,4 \$
Autres éléments :								
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	–	–	(59,2)	–	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(13,6)	–	(10,6)	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	–	–	–	–	9,0	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	198,5 \$	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$	194,4 \$	197,1 \$	193,4 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹								
– De base	80	80	83	87	81	77	79	77
– Dilué	80	80	83	87	81	77	79	77
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– De base	80	80	59	87	75	77	78	77
– Dilué	80	80	59	87	75	77	78	77
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)								
	131,4 \$	129,9 \$	124,6 \$	126,2 \$	123,6 \$	119,7 \$	114,6 \$	110,2 \$
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)								
	129,7 \$	131,5 \$	126,0 \$	125,2 \$	125,2 \$	122,5 \$	117,6 \$	111,2 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	136,0 \$	148,4 \$	141,9 \$	140,6 \$	141,4 \$	137,3 \$	131,8 \$	126,0 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

Groupe Investors

Revue des activités

STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

- L'élargissement de son réseau de distribution par l'augmentation du nombre de bureaux régionaux, le recrutement de nouveaux conseillers au sein de son secteur et le soutien continu à l'égard de la croissance et du perfectionnement de ses conseillers actuels.
- L'importance accordée à la prestation de conseils et de services financiers ainsi qu'à l'offre de produits connexes par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers.
- La prestation d'un niveau adéquat de soutien administratif à ses conseillers et à ses clients, notamment le maintien d'une communication active durant tous les cycles économiques.
- La diversification de l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors afin de continuer à développer des relations durables avec la clientèle.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, et qui permettent d'accroître l'efficacité et de mieux contrôler les dépenses.

RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à 110 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada. L'ouverture de quatre nouveaux bureaux régionaux a été annoncée en 2015 : deux à Montréal, un à Peterborough et un à Edmonton. L'ouverture de ces nouveaux bureaux portera à 114 le nombre de bureaux régionaux faisant partie de notre réseau.

Au 30 juin 2015, le réseau du Groupe Investors comptait 5 176 conseillers, comparativement à 4 871 au 30 juin 2014. Il s'agit du nombre de conseillers le plus élevé de l'histoire de la Société.

Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience au sein du Groupe Investors a atteint 2 824 au 30 juin 2015, comparativement à 2 784 au cours de l'exercice précédent, soit un sommet historique pour une fin de trimestre.

Au 30 juin 2015, 1 528 conseillers détenaient le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle :

planificateur financier agréé) ou de planificateur financier, le titre équivalent au Québec. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre sa compétence en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS

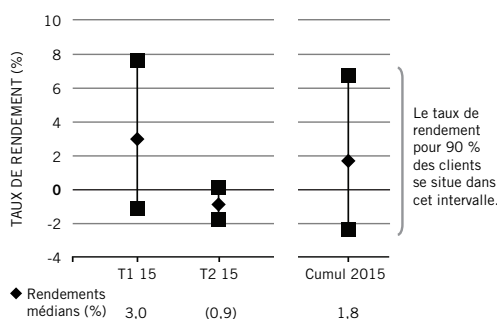
Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients domiciliés au Québec par la Direction générale du Québec du Groupe Investors, située à Montréal; quant aux conseillers et aux clients d'ailleurs au Canada, ils sont servis par le siège social du Groupe Investors, situé à Winnipeg, au Manitoba. La Direction générale du Québec compte environ 200 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent plus de 1 000 conseillers situés partout au Québec et les 19 bureaux régionaux de la province. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 13 G\$ au 30 juin 2015.

Relevés trimestriels

Les communications régulières avec nos clients comprennent la présentation de l'information trimestrielle relative à leurs portefeuilles de fonds communs de placement du Groupe Investors et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles au cours du trimestre. Au cours de chaque

Taux de rendement pour les comptes des clients



trimestre, les clients obtiennent un rendement différent selon le solde de leurs retraits et mises de fonds et selon leurs portefeuilles de fonds, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Ce graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour l'exercice considéré. Ce graphique présente également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des clients du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ (0,9) %, et 9 % des clients ont obtenu un rendement positif. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 1,8 %, et 82 % des clients ont obtenu un rendement positif.

Nouvelle présentation de l'information à l'égard du rendement et du taux de rendement pour les clients

Le Groupe Investors considère depuis longtemps que la présentation à ses clients de l'information se rapportant au rendement et au taux de rendement des comptes personnels pour plusieurs périodes constituera un avantage significatif et démontrera, en outre, la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de la relation client-conseiller. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris, en 2009, de préparer cette information pour les clients et nous avons commencé à recueillir les renseignements nécessaires pour calculer les taux de rendement interne pondérés en dollars à l'échelle des comptes.

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont adopté une nouvelle série de règles qui se rapportent au Modèle de relation client-conseiller, souvent appelé le MRCC2. L'un des aspects les plus importants de ces règles était l'obligation pour tous les courtiers de fournir à leurs clients les rendements de leurs placements à l'échelle de leur compte, et ce, pour diverses périodes historiques de façon exhaustive et selon une pondération en dollars. Il s'agit d'une disposition réglementaire qui touche le secteur en entier et qui a pour objectif de faire en sorte que les clients soient bien informés sur le rendement de leurs placements.

Le Groupe Investors appuie entièrement cette initiative et a mis au point une présentation de l'information à l'égard du taux de rendement des comptes sur plusieurs périodes, et cette information figurera sur la plupart des relevés des clients du Groupe Investors au 30 juin 2015. Le Groupe Investors continuera de présenter de l'information sur cette base pour les trimestres suivants. Comme les données nécessaires sont recueillies depuis 2009, les clients disposent maintenant d'un relevé de leur rendement sur plusieurs périodes, y compris des taux de rendement sur un an, trois ans et cinq ans.

Cette nouvelle fonctionnalité a été lancée deux années avant que n'entrent en vigueur les exigences réglementaires, et un historique d'au moins cinq ans est disponible pour nos clients de longue date. Conformément à la réglementation, nous étions seulement tenus de fournir ces renseignements au plus tard le 30 juin 2017, et ce, uniquement pour les rendements sur un an, pour ensuite allonger les périodes au fil du temps.

Sondage sur l'expérience client

Nos conseillers ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande satisfaction envers la valeur des conseils prodigués et des services offerts par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

En 2014, le Groupe Investors a lancé un programme continu de sondages afin d'évaluer l'expérience client des nouveaux clients et des clients existants :

- Tous les nouveaux clients du Groupe Investors reçoivent un sondage trois mois après leur adhésion.
- Tous les clients existants sont sondés chaque année.

Les résultats de ces sondages pour les quatre trimestres clos le 30 juin 2015 sont présentés dans le tableau 9.

ACTIF GÉRÉ

Le niveau de l'actif géré des fonds communs de placement est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

Rendement des fonds

Au 30 juin 2015, 44,1 % des fonds communs de placement du Groupe Investors étaient notés trois étoiles ou mieux par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 9,3 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 64,4 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 26,7 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 juin 2015. La Cote Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

Ajouts à l'offre de produits de fonds communs de placement

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

TABLEAU 9 : SONDAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT – GROUPE INVESTORS

Sondages réalisés pour les quatre trimestres clos le 30 juin 2015

Nouveaux ménages clients sondés 90 jours après l'ouverture de leur compte		
Satisfaits du service		96 %
Plan financier offert		91
Satisfaits de la discussion sur les objectifs et les préoccupations		96
Disposés à faire une recommandation		93
Ménages clients depuis plus de 12 mois		
Satisfaits du service		93 %
Possèdent un plan financier		85
Satisfaits de la fréquence des contacts		93
Disposés à faire une recommandation		88

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Ventes	1 893,6 \$	2 365,3 \$	1 669,1 \$	(19,9) %	13,5 %
Rachats	1 867,0	1 777,4	1 708,1	5,0	9,3
Ventes nettes (rachats nets)	26,6	587,9	(39,0)	(95,5)	n.s.
Rendement du marché et produits	(680,2)	2 450,6	1 562,4	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(653,6)	3 038,5	1 523,4	n.s.	n.s.
Actif au début	76 497,1	73 458,6	70 876,8	4,1	7,9
Actif à la fin	75 843,5 \$	76 497,1 \$	72 400,2 \$	(0,9) %	4,8 %
Actif quotidien moyen	76 782,7 \$	75 456,4 \$	71 523,7 \$	1,8 %	7,4 %
Semestres clos les (en M\$)			30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Ventes			4 258,9 \$	3 898,1 \$	9,3 %
Rachats			3 644,4	3 526,8	3,3
Ventes nettes (rachats nets)			614,5	371,3	65,5
Rendement du marché et produits			1 770,4	3 774,2	(53,1)
Variation de l'actif, montant net			2 384,9	4 145,5	(42,5)
Actif au début			73 458,6	68 254,7	7,6
Actif à la fin			75 843,5 \$	72 400,2 \$	4,8 %
Actif quotidien moyen			76 123,2 \$	70 414,3 \$	8,1 %

Le Groupe Investors a ajouté de nouvelles options d'investissement, qui sont devenues disponibles à la vente en juillet 2015 :

- Trois Portefeuilles Maestro distincts offerts sous forme de fiducies d'investissement à participation unitaire et de fonds de la Société de fonds.
 - Portefeuille de revenu équilibré Maestro / Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Maestro
 - Portefeuille équilibré Maestro / Catégorie Portefeuille équilibré Maestro
 - Portefeuille accent croissance Maestro / Catégorie Portefeuille accent croissance MaestroLes nouveaux portefeuilles combinent des stratégies de gestion à long terme et de répartition dynamique de l'actif afin de s'adapter aux soubresauts des marchés, lesquels peuvent créer des occasions d'investissement. Il est ainsi possible de mieux gérer la volatilité pour aider les clients à continuer d'accroître leur patrimoine.
- Deux nouveaux mandats à faible volatilité, offerts sous forme de fiducies d'investissement à participation unitaire et de fonds de la Société de fonds, qui sont conçus pour les investisseurs qui veulent investir sur les marchés boursiers pour profiter du meilleur potentiel de croissance que procurent les actions, mais qui recherchent une volatilité moindre que celle offerte par les marchés boursiers en général :
 - Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Investors / Catégorie Actions canadiennes à faible volatilité Investors qui vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres canadiens. Dans le cadre de ce mandat, la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée fournira des services-conseils.
 - Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Investors / Catégorie Actions mondiales à faible volatilité Investors qui vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés à l'échelle mondiale. Dans le cadre de ce mandat, la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée fournira des services-conseils et Irish Life Investment Managers Limited agira à titre de sous-conseiller.

Tarifification pour les ménages disposant d'un actif de placement supérieur à 500 000 \$

En 2012 et en 2013, le Groupe Investors a mis en place des solutions de placement qui prévoient une tarification distincte pour les ménages dont les placements dans les fonds du Groupe Investors sont supérieurs à 500 000 \$.

- La série J a été ajoutée au troisième trimestre de 2012 et disposait d'un actif de 22,8 G\$ au 30 juin 2015, soit

une augmentation de 121,8 % par rapport à l'actif de 10,3 G\$ au 30 juin 2014.

- La série U a été ajoutée au troisième trimestre de 2013 et offre une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 30 juin 2015, l'actif géré de la série U avait augmenté pour se chiffrer à 3,1 G\$, comparativement à 1,0 G\$ au 30 juin 2014, soit une hausse de 223,3 %.

Au 30 juin 2015, la quasi-totalité des clients admissibles à la série J ou à la série U avaient opté pour ces solutions. Le Groupe Investors versera des distributions aux clients pour leur période d'admissibilité, jusqu'à la première des deux dates suivantes, soit leur date de transfert ou le 30 avril 2015. Ces distributions devraient être effectuées vers la fin de 2015.

Profil^{mc}

Il s'agit d'un programme de gestion de portefeuille unique, lancé en 2001, qui est offert aux ménages disposant d'un actif supérieur à 250 000 \$ détenu au Groupe Investors. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 30 juin 2015, l'actif géré du programme Profil s'est élevé à 1,3 G\$, soit une augmentation de 49,0 % par rapport à un actif géré de 872 M\$ au 30 juin 2014.

Structures de frais dégroupés

Une proportion croissante des actifs des clients du Groupe Investors se trouvent dans la série U et dans le programme Profil, qui sont des produits avec des structures de frais dégroupés et pour lesquels des frais de conseil distincts sont facturés au compte du client par le courtier. Au 30 juin 2015, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 4,4 G\$, ou 5,8 % de l'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors, comparativement à 1,8 G\$, ou 2,5 %, au 30 juin 2014.

Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats de 2015 comparativement à ceux de 2014

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 75,8 G\$ au 30 juin 2015, soit une hausse de 4,8 %, comparativement à 72,4 G\$ au 30 juin 2014. L'actif quotidien moyen des fonds communs de

placement s'est chiffré à 76,8 G\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 7,4 %, comparativement à 71,5 G\$ au deuxième trimestre de 2014.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,9 G\$, soit une hausse de 13,5 % par rapport au trimestre correspondant de 2014. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,9 G\$, en hausse de 9,3 % par rapport à 2014. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 27 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à des rachats nets de 39 M\$ en 2014, soit une hausse de 66 M\$. Au cours du deuxième trimestre, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une diminution de 680 M\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 1,6 G\$ au deuxième trimestre de 2014.

Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,6 G\$ pour le deuxième trimestre de 2015, soit une hausse de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds à long terme se sont établis à 50 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à des rachats nets de 51 M\$ en 2014.

Le taux de rachat trimestriel annualisé du Groupe Investors pour les fonds à long terme s'est établi à 8,9 % au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 8,8 % au deuxième trimestre de 2014. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 8,5 % au 30 juin 2015, comparativement à 9,1 % au 30 juin 2014, et demeure bien plus faible que le taux de rachat moyen correspondant, qui était d'environ 15,6 % pour tous les autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 30 juin 2015.

Depuis quelques années, une part croissante des rachats pris en compte dans le calcul du taux de rachat à long terme du Groupe Investors est attribuable aux fonds Pilier et aux transferts dans la gamme de fonds de placement garanti du Groupe Investors. Les fonds Pilier sont des fonds de revenu de type portefeuille dont les actifs sont investis dans le Fonds de marché monétaire canadien Investors dans une proportion de 30 % à 50 %. Nos clients utilisent ces fonds plutôt que les fonds du marché monétaire, où les activités de rachats sont plus importantes; combinés aux transferts dans les fonds de placement garanti, ces fonds représentent donc 0,3 % de notre taux de rachat à long terme au 30 juin 2015. N'eût été de ces éléments, le taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme aurait été de 8,2 %.

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 4,3 G\$, soit une hausse de 9,3 % par rapport à 2014. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,6 G\$, en hausse de 3,3 % par rapport à 2014. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 615 M\$, comparativement à des ventes nettes de 371 M\$ en 2014. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 3,7 G\$ pour le premier semestre de 2015, comparativement à 3,5 G\$ en 2014, soit une augmentation de 6,0 %. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 447 M\$, comparativement à des ventes nettes de 312 M\$ en 2014. En 2015, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de 1,8 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 3,8 G\$ en 2014.

Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats du deuxième trimestre de 2015 comparativement à ceux du premier trimestre de 2015

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 75,8 G\$ au 30 juin 2015, soit une baisse de 0,9 %, comparativement à 76,5 G\$ au 31 mars 2015. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 76,8 G\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 75,5 G\$ au premier trimestre de 2015, soit une augmentation de 1,8 %.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,9 G\$, soit une baisse de 19,9 % par rapport au premier trimestre de 2015. Les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 1,9 G\$ au deuxième trimestre, ont augmenté de 5,0 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 8,9 % au deuxième trimestre, comparativement à 8,8 % au premier trimestre de 2015. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 27 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 588 M\$ au trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,6 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 2,1 G\$ au trimestre précédent, ce qui constitue une diminution de 23,0 %. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 50 M\$, comparativement à des ventes nettes de 497 M\$ au trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

Fonds distincts

Le Groupe Investors offre des fonds distincts depuis 2001 et a lancé sa gamme de fonds de placement garanti en novembre 2009. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels. Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors. Au 30 juin 2015, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,7 G\$, comparativement à 1,6 G\$ au 30 juin 2014.

Assurance

Le Groupe Investors distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc. Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 19 M\$ comparativement à 16 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 18,8 %. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 35 M\$ comparativement à 32 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 10,7 %.

Opérations sur titres

Le Groupe Investors propose à ses clients des services liés aux valeurs mobilières par l'entremise de la société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., qui est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Prêts hypothécaires

Le Groupe Investors est un prêteur hypothécaire d'envergure nationale qui offre des prêts hypothécaires résidentiels à l'intention des clients de ses clients dans le cadre d'un plan financier complet. Les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers, en fonction de la réglementation en vigueur, afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors sont autorisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Les financements de prêts hypothécaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 se sont établis à 578 M\$ et à 967 M\$, comparativement à 734 M\$ et à 1,1 G\$ en 2014, soit une diminution de 21,3 % et de 8,6 %, respectivement. Au 30 juin 2015, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors liés à ses activités bancaires hypothécaires totalisaient 10,2 G\$, comparativement à 9,0 G\$ au 30 juin 2014, soit une hausse de 13,5 %.

Solutions Bancaires[†]

Les taux d'utilisation de Solutions Bancaires[†] du Groupe Investors par les conseillers et les clients continuent d'être élevés. L'offre consiste en une vaste gamme de produits et de services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Ces produits et ces services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière.

Produits et services additionnels

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice avant intérêts et impôt du Groupe Investors est présenté dans le tableau 11.

RÉSULTATS DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DE 2014

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de

produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires[†] et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 323,5 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 11,5 M\$, ou 3,7 %, par rapport à 312,0 M\$ en

TABLEAU 11 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Produits					
Honoraires de gestion	323,5 \$	316,2 \$	312,0 \$	2,3 %	3,7 %
Honoraires d'administration	77,3	73,0	69,4	5,9	11,4
Honoraires de distribution	49,4	46,3	44,2	6,7	11,8
	450,2	435,5	425,6	3,4	5,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	14,2	21,5	5,9	(34,0)	140,7
	464,4	457,0	431,5	1,6	7,6
Charges					
Commissions	77,5	76,7	71,2	1,0	8,8
Primes de rétention de l'actif	69,9	68,3	61,6	2,3	13,5
Charges autres que les commissions	127,1	121,3	113,6	4,8	11,9
	274,5	266,3	246,4	3,1	11,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	189,9 \$	190,7 \$	185,1 \$	(0,4) %	2,6 %
Semestres clos les					
(en M\$)			30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion			639,7 \$	612,7 \$	4,4 %
Honoraires d'administration			150,3	135,4	11,0
Honoraires de distribution			95,7	92,7	3,2
			885,7	840,8	5,3
Produits tirés des placements nets et autres produits			35,7	19,1	86,9
			921,4	859,9	7,2
Charges					
Commissions			154,2	141,0	9,4
Primes de rétention de l'actif			138,2	122,3	13,0
Charges autres que les commissions			248,4	223,5	11,1
			540,8	486,8	11,1
Bénéfice avant intérêts et impôt			380,6 \$	373,1 \$	2,0 %

2014. Les honoraires de gestion se sont établis à 639,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 27,0 M\$, ou 4,4 %, comparativement à 612,7 M\$ en 2014.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2015 est liée à la hausse de 7,4 % et de 8,1 %, respectivement, de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au deuxième trimestre de 2015 s'est établi à 169,5 points de base de l'actif quotidien des fonds communs de placement, comparativement à 175,0 points de base en 2014. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, le taux des honoraires de gestion représentait 169,7 points de base, comparativement à 175,5 points de base en 2014. Cette diminution des points de base est principalement attribuable au fait que des clients admissibles se sont prévalus des solutions de placement à frais moindres. Les efforts du Groupe Investors en vue d'encourager et d'accélérer le transfert des clients admissibles aux solutions de placement à frais moindres, comme il a été annoncé au dernier trimestre, ont donné lieu à une diminution du taux moyen pondéré des honoraires de gestion d'environ quatre points de base au premier trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014.

Par ailleurs, le Groupe Investors a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire, ce qui a eu une incidence sur les produits tirés des honoraires de gestion et les taux moyens des honoraires de gestion pour les deux périodes. Ces renoncements ont totalisé 0,9 M\$ et 1,6 M\$ pour le trimestre et le semestre, respectivement, en 2015, comparativement à 0,6 M\$ et à 1,5 M\$, respectivement, à l'exercice précédent.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 77,3 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 69,4 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 11,4 %. Les honoraires d'administration se sont élevés à 150,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 135,4 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 11,0 %. L'augmentation constatée au cours des deux périodes est principalement attribuable à la variation de la moyenne de l'actif géré.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires†.

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 49,4 M\$ au deuxième trimestre de 2015, ont augmenté de 5,2 M\$ par rapport à 44,2 M\$ en 2014, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance. Les produits tirés des honoraires de distribution se sont chiffrés à 95,7 M\$ pour le semestre, en hausse de 3,0 M\$ par rapport à 92,7 M\$ en 2014. L'augmentation nette pour le semestre s'explique par la hausse des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance, contrebalancée par une diminution des frais de rachat. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 14,2 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 8,3 M\$ par rapport à 5,9 M\$ en 2014. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 35,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, en hausse de 16,6 M\$ par rapport à 19,1 M\$ en 2014.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 14,6 M\$ au deuxième trimestre de 2015 comparativement à 5,5 M\$ en 2014, soit une augmentation de 9,1 M\$. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 35,7 M\$ comparativement à 18,3 M\$ en 2014, soit une augmentation de 17,4 M\$. Le tableau 12 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour les trimestres et les semestres considérés. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables à ce qui suit :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés, qui ont augmenté de 2,4 M\$ et de 3,3 M\$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2015 pour s'établir à 13,4 M\$ et à 25,1 M\$, respectivement, par

TABLEAU 12 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	47,1 \$	47,1 \$	42,9 \$	– %	9,8 %
Charges d'intérêts	33,7	35,4	31,9	(4,8)	5,6
Produits d'intérêts nets	13,4	11,7	11,0	14,5	21,8
Profit sur ventes ¹	5,1	7,1	2,3	(28,2)	121,7
Ajustements de la juste valeur	(1,7)	4,0	(3,2)	n.s.	46,9
Autres produits ²	(2,2)	(1,7)	(4,6)	(29,4)	52,2
	14,6 \$	21,1 \$	5,5 \$	(30,8) %	165,5 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	6 557 \$	6 526 \$	5 594 \$	0,5 %	17,2 %
Autres	3 534	3 404	3 134	3,8	12,8
	10 091 \$	9 930 \$	8 728 \$	1,6 %	15,6 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations	607 \$	378 \$	543 \$	60,6 %	11,8 %
Autres ¹	309	332	234	(6,9)	32,1
	916 \$	710 \$	777 \$	29,0 %	17,9 %
Semestres clos les					
(en M\$)			30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			94,2 \$	84,5 \$	11,5 %
Charges d'intérêts			69,1	62,7	10,2
Produits d'intérêts nets			25,1	21,8	15,1
Profit sur ventes ¹			12,2	5,2	134,6
Ajustements de la juste valeur			2,3	(2,8)	n.s.
Autres produits ²			(3,9)	(5,9)	33,9
			35,7 \$	18,3 \$	95,1 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			6 542 \$	5 530 \$	18,3 %
Autres			3 469	3 096	12,0
			10 011 \$	8 626 \$	16,1 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations			985 \$	996 \$	(1,1) %
Autres ¹			641	449	42,8
			1 626 \$	1 445 \$	12,5 %

1. Représente les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.

2. Représentent les frais d'émission et d'assurance des prêts hypothécaires, les intérêts réalisés sur les prêts hypothécaires détenus temporairement, les produits tirés de la gestion et les autres produits.

3. Représentent les montants en principal vendus.

rapport à 2014. Cette augmentation s'explique par la hausse des prêts titrisés moyens.

- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels, qui ont augmenté de 2,8 M\$ et de 7,0 M\$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2015 pour atteindre 5,1 M\$ et 12,2 M\$, respectivement, par rapport à 2014. L'augmentation des profits au cours du trimestre et du semestre découle de la hausse des activités de ventes, ainsi que de l'augmentation de la proportion des ventes faites aux investisseurs institutionnels, par rapport aux fonds communs de placement.
- Les ajustements de la juste valeur ont augmenté de 1,5 M\$ et de 5,1 M\$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2015 pour atteindre des montants de (1,7) M\$ et de 2,3 M\$, respectivement, par rapport à 2014. Au cours du semestre, l'augmentation était principalement attribuable à des ajustements favorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation.

Charges

Le Groupe Investors engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 77,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, en hausse de 6,3 M\$ par rapport à 71,2 M\$ en 2014. Pour le semestre, la charge liée aux commissions a augmenté de 13,2 M\$ pour s'établir à 154,2 M\$, comparativement à 141,0 M\$ en 2014. Cette augmentation au cours des deux périodes est principalement attribuable à un nouveau programme qui offre des possibilités de revenus plus élevés aux conseillers pendant leurs deux premières années au sein du Groupe Investors. Cette hausse est aussi attribuable à l'augmentation de l'amortissement des commissions liées aux fonds communs de placement et du montant de la rémunération lié aux autres produits et services financiers distribués.

La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif est constituée des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif, dont le calcul est fondé sur la valeur des actifs gérés, ont augmenté de 7,1 M\$

et de 13,5 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 pour s'établir à 58,7 M\$ et à 115,8 M\$, respectivement, par rapport à 2014. L'augmentation pour ces deux périodes est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.

- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont une composante de la rémunération différée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers, sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. La charge liée aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 1,2 M\$ et de 2,4 M\$ au cours du trimestre et du semestre, pour s'établir à 11,2 M\$ et à 22,4 M\$, respectivement, comparativement à 2014. L'augmentation pour ces deux périodes est liée à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions engagées par le Groupe Investors sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés aux fonds communs de placement gérés. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 127,1 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 113,6 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 13,5 M\$, ou 11,9 %. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 248,4 M\$ au cours du semestre, comparativement à 223,5 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 24,9 M\$, ou 11,1 %. Au cours du trimestre et du semestre, la charge au titre des régimes de retraite a augmenté, principalement en raison de la diminution des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par une augmentation des coûts des services rendus de l'exercice à l'égard de l'obligation au titre des régimes de retraite connexe. Compte non tenu de l'incidence de l'augmentation de 2,4 M\$ et de 5,0 M\$ des charges au titre des régimes de retraite pendant le trimestre et le semestre, la hausse des charges autres que les commissions s'est établie à 9,8 % et à 8,9 %, respectivement. Ces augmentations comprennent des charges supplémentaires liées à l'expansion du réseau de conseillers et aux autres mesures visant la croissance des affaires.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires de gestion ont augmenté de 7,3 M\$, ou 2,3 %, pour s'établir à 323,5 M\$ au deuxième trimestre de 2015, par rapport au premier

trimestre de 2015. L'augmentation nette des honoraires de gestion au deuxième trimestre est principalement liée à ce qui suit :

- L'augmentation au cours du trimestre de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement de 1,8 %, comme le montre le tableau 10.
- Une augmentation de 2,7 M\$ attribuable à une journée civile de plus au deuxième trimestre qu'au premier trimestre de 2015.

Le taux moyen des honoraires de gestion au deuxième trimestre de 2015 a diminué pour s'établir à 169,5 points de base de l'actif quotidien des fonds communs de placement, comparativement à 169,9 points de base au trimestre précédent. Les renoncations relatives aux fonds du marché monétaire ont totalisé 0,9 M\$ au deuxième trimestre de 2015 comparativement à 0,7 M\$ au premier trimestre de 2015.

Les honoraires d'administration ont augmenté pour s'établir à 77,3 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 73,0 M\$ au premier trimestre de 2015. La hausse nette découle de l'augmentation de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement par rapport au premier trimestre de 2015.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 49,4 M\$ au deuxième trimestre de 2015, ont augmenté de 3,1 M\$ par rapport à 46,3 M\$ au premier trimestre, principalement en raison d'une augmentation des ventes de produits d'assurance.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 14,2 M\$ au deuxième trimestre de 2015 comparativement à 21,5 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une diminution de 7,3 M\$ principalement liée aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé

14,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, en baisse de 6,5 M\$ par rapport à 21,1 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 12. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables à ce qui suit :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés, qui ont augmenté de 1,7 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2015 pour s'établir à 13,4 M\$, par rapport à 11,7 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à une hausse des marges.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels, qui ont diminué de 2,0 M\$ au deuxième trimestre de 2015 pour atteindre 5,1 M\$, par rapport à 7,1 M\$ au trimestre précédent. Cette diminution des profits découle du recul des marges sur ces ventes.
- Les ajustements de la juste valeur, qui ont diminué de 5,7 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2015 pour atteindre (1,7) M\$, par rapport à 4,0 M\$ au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à des ajustements favorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation au cours du premier trimestre en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Charges

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 77,5 M\$, comparativement à 76,7 M\$ au trimestre précédent. La charge liée aux primes de rétention de l'actif a augmenté de 1,6 M\$ pour s'établir à 69,9 M\$ au deuxième trimestre de 2015 principalement en raison de l'accroissement de l'actif géré moyen.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 127,1 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,8 M\$, ou 4,8 %, par rapport à 121,3 M\$ au premier trimestre de 2015. Cette hausse est en partie liée au caractère saisonnier de certaines charges qui sont habituellement engagées au deuxième trimestre.

Placements Mackenzie

Revue des activités

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des clients et des employés convergent.

Au quatrième trimestre de 2013, Mackenzie a consolidé sa vision et a défini un certain nombre de priorités stratégiques afin d'assurer la réussite future de ses activités.

La vision de Mackenzie : s'engager à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue.

- Établir des bases solides, chaque fois, en toutes circonstances.
- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Transformer la distribution afin de stimuler les ventes et d'accroître la part de marché.
- Offrir aux investisseurs et aux conseillers des produits de grande qualité et prévoir activement leurs besoins futurs.
- Revigorer la marque et être le chef de file du secteur relativement aux principaux enjeux des investisseurs et des conseillers.
- Établir une culture de gagnant.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources sur les initiatives qui profitent directement à la gestion de placements, à la distribution et à l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Nos affaires sont fondées sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales du Groupe Investors, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative

aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

Initiative de parrainage

Au cours du deuxième trimestre de 2015, Mackenzie a annoncé une nouvelle entente de six ans avec le PGA TOUR, ce qui fera de Mackenzie le commanditaire général du Circuit de la PGA Canada. Le Circuit a été renommé le Circuit Mackenzie de la PGA Canada dont le tournoi d'ouverture se tiendra à Vancouver. Il s'agit de la première commandite générale pour le Circuit de la PGA Canada et elle permettra de renforcer et de faire progresser davantage le Circuit à l'échelle du Canada. En outre, il s'agit de la deuxième commandite sportive importante de Mackenzie qui a aussi conclu une commandite à long terme avec Sports de neige Canada pendant le troisième trimestre de 2014, qui a été prorogée au début de l'année grâce à une entente de commandite avec Manny Osborne-Paradis, un descendeur comptant trois participations aux Jeux Olympiques.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds communs de placement est présenté au tableau 13, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 14. Au 30 juin 2015, l'actif géré des fonds communs

TABLEAU 13 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Ventes	1 855,0 \$	1 973,5 \$	1 724,1 \$	(6,0) %	7,6 %
Rachats	2 400,0	2 079,1	1 609,4	15,4	49,1
Ventes nettes (rachats nets)¹	(545,0)	(105,6)	114,7	n.s.	n.s.
Rendement du marché et produits	(545,9)	2 267,5	932,3	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(1 090,9)	2 161,9	1 047,0	n.s.	n.s.
Actif au début	50 943,8	48 781,9	48 059,2	4,4	6,0
Actif à la fin	49 852,9 \$	50 943,8 \$	49 106,2 \$	(2,1) %	1,5 %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	50 578,3 \$	50 492,4 \$	48 483,1 \$	0,2 %	4,3 %

Semestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Ventes	3 828,5 \$	4 097,9 \$	(6,6) %
Rachats	4 479,1	3 629,5	23,4
Ventes nettes (rachats nets)¹	(650,6)	468,4	n.s.
Rendement du marché et produits	1 721,6	2 613,4	(34,1)
Variation de l'actif, montant net	1 071,0	3 081,8	(65,2)
Actif au début	48 781,9	46 024,4	6,0
Actif à la fin	49 852,9 \$	49 106,2 \$	1,5 %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	50 536,0 \$	47 720,9 \$	5,9 %

1. Au deuxième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent les fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 141 M\$, des rachats de 597 M\$ et des rachats nets de 456 M\$.

de placement et le total de l'actif géré de Mackenzie ont atteint 49,9 G\$ et 63,0 G\$, respectivement.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placements et par le volume des ventes par rapport au volume des rachats.

Rendement des fonds

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 30 juin 2015, 28,6 %, 25,4 % et 38,4 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 30 juin 2015, 60,0 % des fonds communs de placement de Mackenzie mesurés par Morningstar[†] étaient notés

trois étoiles ou mieux et 14,7 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 64,4 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 26,7 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 juin 2015. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus[†].

Modifications à l'offre de produits de fonds communs de placement

La gamme diversifiée de produits de placement de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. Au nombre des initiatives amorcées au cours du deuxième trimestre de 2015 figure ce qui suit :

TABLEAU 14 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Ventes	3 033,0 \$	3 689,0 \$	4 353,0 \$	(17,8) %	(30,3) %
Rachats	13 705,3	3 120,2	2 938,5	n.s.	n.s.
Ventes nettes (rachats nets)¹	(10 672,3)	568,8	1 414,5	n.s.	n.s.
Rendement du marché et produits	(906,6)	3 159,2	1 299,1	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(11 578,9)	3 728,0	2 713,6	n.s.	n.s.
Actif au début	74 604,1	70 876,1	68 367,0	5,3	9,1
Actif à la fin	63 025,2 \$	74 604,1 \$	71 080,6 \$	(15,5) %	(11,3) %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	49 852,9 \$	50 943,8 \$	49 106,2 \$	(2,1) %	1,5 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	13 172,3	23 660,3	21 974,4	(44,3)	(40,1)
	63 025,2 \$	74 604,1 \$	71 080,6 \$	(15,5) %	(11,3) %
Total de l'actif moyen mensuel²	71 700,5 \$	73 591,6 \$	69 353,1 \$	(2,6) %	3,4 %
Semestres clos les (en M\$)			30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Ventes			6 722,0 \$	8 219,2 \$	(18,2) %
Rachats			16 825,5	6 023,0	179,4
Ventes nettes (rachats nets)¹			(10 103,5)	2 196,2	n.s.
Rendement du marché et produits			2 252,6	3 569,2	(36,9)
Variation de l'actif, montant net			(7 850,9)	5 765,4	n.s.
Actif au début			70 876,1	65 315,2	8,5
Actif à la fin			63 025,2 \$	71 080,6 \$	(11,3) %
Total de l'actif moyen mensuel²			72 424,9 \$	68 059,0 \$	6,4 %

1. Au deuxième trimestre de 2015, Gestion financière MD a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe (d'un total de 10,3 G\$). En outre, au deuxième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent les fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 141 M\$, des rachats de 597 M\$ et des rachats nets de 456 M\$.

Au deuxième trimestre de 2014, des activités de rééquilibrage tactique effectuées par un client institutionnel ont donné lieu à des ventes brutes de 1,2 G\$, à des rachats de 0,3 G\$ et à des ventes nettes de 0,9 G\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

2. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

- Le 20 mai 2015, Mackenzie a lancé le Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie visant à aider les investisseurs à diversifier leurs placements à revenu fixe. Ce produit maintient une note de crédit moyenne globale d'au moins A-, tout en employant une approche qualitative et quantitative de sélection dans l'ensemble de l'univers mondial des titres à revenu fixe.
- Le 20 mai 2015, Mackenzie a doublé sa gamme de fonds en dollars américains (USD), en lançant quatre nouveaux mandats : le Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie, le Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie, le Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie et le Fonds de titres convertibles en dollars US Mackenzie. Il en résulte une gamme complète de solutions en

dollars américains visant à répondre aux besoins en matière de longévité et de revenu, tout en contrôlant la volatilité. Ces fonds sont principalement exposés aux dollars américains par le biais des titres américains et/ou d'une couverture en dollars américains de placements non libellés en dollars américains, et les achats, les rachats, le règlement, la performance et la valeur liquidative peuvent être déclarés en dollars américains.

Variation de l'actif géré – résultats de 2015 par rapport aux résultats de 2014

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 49,9 G\$ au 30 juin 2015, soit une hausse de 1,5 %, comparativement à 49,1 G\$ au 30 juin 2014. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 13,2 G\$ au 30 juin 2015, soit une baisse de 40,1 %, par rapport à 22,0 G\$ pour l'exercice précédent. Au 30 juin 2015, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,0 G\$, soit une baisse de 11,3 %, comparativement à 71,1 G\$ au 30 juin 2014.

Le 5 juin 2015, Gestion financière MD Inc. (« MD ») a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe. Les répercussions projetées sur le bénéfice avant impôt de Mackenzie qui découleront de ces changements ne sont pas significatives. L'actif des mandats se chiffrait à 10,3 G\$ au 5 juin 2015 et est compris dans les rachats de Mackenzie pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 présentés dans le tableau 14. Après que ces changements ont été apportés, Mackenzie a continué d'être le conseiller de MD dans le cadre d'un certain nombre de mandats à revenu fixe, de mandats équilibrés et de mandats d'actions.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 1,9 G\$, soit une hausse de 7,6 %, comparativement à 1,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,4 G\$, soit une hausse de 49,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 30 juin 2015 se sont établis à 545 M\$, comparativement à des ventes nettes de 115 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une diminution de l'actif de 546 M\$, comparativement à une augmentation de 932 M\$ pour l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2015, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces

parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 141 M\$, des rachats de 597 M\$ et des rachats nets de 456 M\$. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, compte non tenu de ces transactions, les ventes brutes ont diminué de 0,6 % et les rachats ont augmenté de 12,0 % par rapport à l'exercice précédent et les rachats nets se sont chiffrés à 89 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 115 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les ventes brutes de Mackenzie relatives au total de l'actif géré se sont chiffrées à 3,0 G\$, soit une baisse de 30,3 %, comparativement à 4,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats se sont chiffrés à 13,7 G\$, comparativement à 3,0 G\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets pour le trimestre clos le 30 juin 2015 se sont établis à 10,7 G\$, comparativement à des ventes nettes de 1,4 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la transaction de MD et des autres transactions liées aux fonds communs de placement effectuées au deuxième trimestre de 2015 et mentionnées précédemment, ainsi que d'une activité de rééquilibrage tactique par MD qui a donné lieu à des ventes brutes de 1,2 G\$, à des rachats de 0,3 G\$ et à des ventes nettes de 0,9 G\$ au deuxième trimestre de 2014, les ventes nettes se sont chiffrées à 84 M\$ au deuxième trimestre de 2015 comparativement à des ventes nettes de 474 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une diminution de l'actif de 907 M\$, comparativement à une augmentation de 1,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 3,8 G\$, soit une baisse de 6,6 %, comparativement à 4,1 G\$ pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont établis à 4,5 G\$, soit une hausse de 23,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le semestre clos le 30 juin 2015 se sont établis à 651 M\$, comparativement à des ventes nettes de 469 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 1,7 G\$, comparativement à une augmentation de 2,6 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des autres transactions liées aux fonds communs de placement effectuées au deuxième trimestre de 2015 et mentionnées précédemment, les ventes brutes ont reculé de 10,0 % et les rachats ont augmenté de 7,0 %

au cours du semestre clos le 30 juin 2015 par rapport à l'exercice précédent, et les ventes nettes se sont établies à 195 M\$ comparativement à des ventes nettes de 469 M\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 se sont chiffrés à 2,3 G\$ et à 4,3 G\$, respectivement, comparativement à 1,5 G\$ et à 3,5 G\$ pour l'exercice précédent. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme de 18,7 % au deuxième trimestre de 2015 était supérieur au taux de 12,7 % enregistré au deuxième trimestre de 2014. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, s'est établi à 13,9 % au deuxième trimestre de 2015. Au 30 juin 2015, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 15,9 %, comparativement à 15,1 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme, excluant les autres transactions liées aux fonds communs de placement effectuées au deuxième trimestre de 2015 et mentionnées précédemment, s'est établi à 14,1 % au 30 juin 2015. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,0 % au 30 juin 2015. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les ventes brutes de Mackenzie relatives au total de l'actif géré se sont chiffrées à 6,7 G\$, soit une baisse de 18,2 %, comparativement à 8,2 G\$ pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats se sont chiffrés à 16,8 G\$, comparativement à 6,0 G\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets pour le semestre clos le 30 juin 2015 se sont établis à 10,1 G\$, comparativement à des ventes nettes de 2,2 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de MD au cours des deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014 et des autres transactions liées aux fonds communs

de placement effectuées au deuxième trimestre de 2015 et mentionnées précédemment, les ventes nettes se sont chiffrées à 653 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2015, comparativement à des ventes nettes de 1,3 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours du semestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 2,3 G\$, comparativement à une augmentation de 3,6 G\$ pour l'exercice précédent.

Variation de l'actif géré – deuxième trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2015

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 49,9 G\$ au 30 juin 2015, soit une baisse de 2,1 %, comparativement à 50,9 G\$ au 31 mars 2015. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie sont passés de 23,7 G\$ à 13,2 G\$ au 30 juin 2015, ce qui représente une diminution de 10,5 G\$. Au 30 juin 2015, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,0 G\$, soit une baisse de 15,5 %, comparativement à 74,6 G\$ au 31 mars 2015, comme le présente le tableau 14. Au cours du deuxième trimestre de 2015, Gestion financière MD Inc. a confié à une autre société les responsabilités de sous-conseiller assumées par Mackenzie pour quatre mandats à revenu fixe, ce qui a donné lieu à des rachats de 10,3 G\$. À l'exception de ce rachat par MD, le total de l'actif géré a diminué de 1,7 % par rapport au 31 mars 2015.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie ont totalisé 1,9 G\$, soit une baisse de 6,0 % par rapport au premier trimestre de 2015. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,4 G\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 15,4 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établis à 545 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 106 M\$ au trimestre précédent. Compte non tenu des autres transactions liées aux fonds communs de placement effectuées au deuxième trimestre de 2015 et mentionnées précédemment, les ventes brutes ont reculé de 13,1 % et les rachats ont baissé de 13,3 % au cours du deuxième trimestre de 2015, comparativement au premier trimestre, et les rachats nets se sont établis à 89 M\$ par rapport à des rachats nets de 106 M\$ au premier trimestre.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,3 G\$, comparativement à 2,0 G\$ au premier trimestre de 2015. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 18,7 % pour le trimestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 16,2 % au premier trimestre de 2015.

Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, s'est établi à 13,9 % au deuxième trimestre de 2015. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 581 M\$,

comparativement à des rachats nets de 121 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage effectuées au cours du deuxième trimestre de 2015, les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 125 M\$.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le tableau 15 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DE 2014

Produits

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la répartition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 30 juin 2015, ces séries représentaient un actif de 3,3 G\$, soit une augmentation de 31,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 178,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 0,8 M\$, ou 0,4 %, comparativement à 177,8 M\$ pour l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les honoraires de gestion se sont établis à 356,6 M\$, soit une hausse de 7,1 M\$, ou 2,0 %, par rapport à 349,5 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2015 était attribuable à la hausse de l'actif

géré moyen de 3,4 % et de 6,4 %, respectivement, contrebalancée par un recul du taux moyen des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au deuxième trimestre de 2015 s'est établi à 100,2 points de base, comparativement à 102,9 points de base en 2014. Le taux moyen des honoraires de gestion représentait 99,4 points de base au cours du semestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 103,6 points de base en 2014. La baisse du taux moyen des honoraires de gestion pendant le trimestre et le semestre est attribuable à une modification de la répartition de l'actif géré ainsi qu'aux changements de tarification qui ont été apportés aux fonds communs de placement destinés aux épargnants et qui sont entrés en vigueur le 29 septembre 2014. Ces changements de tarification ont entraîné une baisse des honoraires de gestion de 1,9 M\$ pour le trimestre considéré et de 3,9 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds communs de placement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 26,5 M\$ en 2014. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 50,4 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 52,6 M\$ en 2014. Ces changements de tarification, qui sont entrés en vigueur le 29 septembre 2014, ont entraîné une baisse des honoraires d'administration de 1,2 M\$ et de 2,3 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015.

Au 1^{er} avril 2015, en raison des changements apportés à la tarification au détail auparavant annoncés, l'ajustement à la charge d'exploitation des fonds qui a été mis en place le 1^{er} août 2007 a été abandonné. Conformément à cet ajustement, Mackenzie était admissible à un paiement provenant de certains fonds, dans la mesure où ces fonds ne dépassaient pas un niveau prédéterminé d'actif net. L'élimination de cet ajustement a donné lieu à une réduction des honoraires d'administration de 1,3 M\$ et de 2,2 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015, par rapport à l'exercice précédent.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Produits					
Honoraires de gestion	178,6 \$	178,0 \$	177,8 \$	0,3 %	0,4 %
Honoraires d'administration	24,9	25,5	26,5	(2,4)	(6,0)
Honoraires de distribution	2,5	3,2	2,8	(21,9)	(10,7)
	206,0	206,7	207,1	(0,3)	(0,5)
Produits tirés des placements nets et autres produits	–	4,2	0,4	(100,0)	(100,0)
	206,0	210,9	207,5	(2,3)	(0,7)
Charges					
Commissions	14,5	15,7	15,8	(7,6)	(8,2)
Commissions de suivi	63,0	62,1	59,0	1,4	6,8
Charges autres que les commissions	74,5	76,2	66,8	(2,2)	11,5
	152,0	154,0	141,6	(1,3)	7,3
Bénéfice avant intérêts et impôt	54,0 \$	56,9 \$	65,9 \$	(5,1) %	(18,1) %
Semestres clos les					
(en M\$)			30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion			356,6 \$	349,5 \$	2,0 %
Honoraires d'administration			50,4	52,6	(4,2)
Honoraires de distribution			5,7	6,0	(5,0)
			412,7	408,1	1,1
Produits tirés des placements nets et autres produits			4,2	1,7	147,1
			416,9	409,8	1,7
Charges					
Commissions			30,2	32,7	(7,6)
Commissions de suivi			125,1	115,9	7,9
Charges autres que les commissions			150,7	137,6	9,5
			306,0	286,2	6,9
Bénéfice avant intérêts et impôt			110,9 \$	123,6 \$	(10,3) %

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la

première année et diminuent progressivement pour être de zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 2,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, en baisse de 0,3 M\$ comparativement à 2,8 M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 5,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, en baisse de 0,3 M\$ comparativement à 6,0 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre de souscriptions de tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à néant au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 0,4 M\$ pour l'exercice précédent et à 4,2 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 2,5 M\$ par rapport à 1,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 152,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, ce qui représente une hausse de 10,4 M\$, ou 7,3 %, par rapport à 141,6 M\$ en 2014. Les charges se sont établies à 306,0 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 19,8 M\$, ou 6,9 %, comparativement à 286,2 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période maximale de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition différés. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 14,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 15,8 M\$ pour l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 30,2 M\$, comparativement à 32,7 M\$ en 2014. Cette diminution concorde avec la réduction des montants versés au titre des commissions de vente différées au cours des dernières années et avec la diminution des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées relatives aux rachats.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 63,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 4,0 M\$, ou 6,8 %, par rapport à

59,0 M\$ pour l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les commissions de suivi se sont établies à 125,1 M\$, en hausse de 9,2 M\$, ou 7,9 %, comparativement à 115,9 M\$ pour l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi découle à la fois de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre et d'une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers des séries de fonds communs de placement qui offrent des taux de commissions de suivi plus élevés. Pour la période, ces changements comprennent l'incidence d'une pondération plus élevée de fonds d'actions, ainsi que d'une pondération plus grande de séries de fonds sans frais, qui sont tous assujettis à des taux de commissions de suivi plus élevés. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 49,8 points de base pour le trimestre clos le 30 juin 2015 et à 49,5 points de base pour le semestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 48,7 points de base et à 48,6 points de base, respectivement, en 2014.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 74,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 7,7 M\$, ou 11,5 %, par rapport à 66,8 M\$ en 2014. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les charges autres que les commissions se sont établies à 150,7 M\$, en hausse de 13,1 M\$, ou 9,5 %, comparativement à 137,6 M\$ en 2014. Mackenzie continue d'attirer, de retenir et de former des employés et d'investir de manière stratégique dans ses systèmes ses outils technologiques afin d'accroître ses capacités d'exploitation futures tout en investissant dans les activités visant à générer des produits en vue de faire croître davantage l'entreprise.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Produits

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 206,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 4,9 M\$, ou 2,3 %, par rapport à 210,9 M\$ au premier trimestre de 2015.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 178,6 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 0,6 M\$, ou 0,3 %, par rapport à 178,0 M\$ au premier trimestre de 2015. Les facteurs suivants ont contribué à cette augmentation nette :

- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 100,2 points de base au cours du trimestre

considéré, contre 98,1 points de base au premier trimestre de 2015, en raison d'une modification de la répartition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification de détail par suite de la perte de certains mandats de sous-conseiller au profit de Gestion financière MD Inc., dont il a déjà été question.

- Le deuxième trimestre de 2015 comptait une journée civile de plus que le premier trimestre de 2015, ce qui a eu une incidence de 2,0 M\$.
- La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 71,7 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 73,6 G\$ au trimestre clos le 31 mars 2015, ce qui constitue une diminution de 2,6 %.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 24,9 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,6 M\$, ou 2,4 %, par rapport à 25,5 M\$ au trimestre précédent. L'élimination de l'ajustement lié aux charges d'exploitation des fonds, entré en vigueur le 1^{er} avril 2015, a entraîné une réduction des honoraires d'administration de 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015 par rapport au trimestre précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre de

souscriptions de tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de néant pour le trimestre considéré, comparativement à un profit de 4,2 M\$ au premier trimestre de 2015.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 152,0 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 2,0 M\$, ou 1,3 %, par rapport à 154,0 M\$ au premier trimestre de 2015.

La charge liée aux commissions, qui découle de l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 14,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2015, en baisse de 7,6 % comparativement au premier trimestre de 2015.

Les commissions de suivi se sont établies à 63,0 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 0,9 M\$, ou 1,4 %, comparativement à 62,1 M\$ au premier trimestre de 2015. La variation des commissions de suivi reflète l'augmentation de 0,2 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre. Pour le deuxième trimestre, le taux effectif des commissions de suivi représentait 49,8 points de base, comparativement à 49,2 points de base au premier trimestre de 2015.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 74,5 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 76,2 M\$ au premier trimestre de 2015.

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie, la quote-part du résultat de sa société affiliée, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Le tableau 16 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DE 2014

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 30,4 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 26,2 M\$ en 2014. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 59,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2015, comparativement à 53,1 M\$ en 2014. L'augmentation pour le trimestre et le semestre est principalement attribuable à la hausse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la section intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,7 M\$ au deuxième trimestre de 2015 par rapport au trimestre correspondant de 2014, et il a augmenté de 1,0 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2015 par rapport à 2014.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 30,4 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 29,3 M\$ au premier trimestre de 2015, en grande partie en raison de la hausse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la section intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Au deuxième trimestre de 2015, le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,7 M\$ par rapport au trimestre précédent.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

Trimestres clos les (en M\$)	30 JUIN 2015	31 MARS 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)	
				31 MARS 2015	30 JUIN 2014
Produits					
Produits tirés des honoraires	62,4 \$	63,7 \$	56,6 \$	(2,0) %	10,2 %
Produits tirés des placements nets et autres produits	30,4	29,3	26,2	3,8	16,0
	92,8	93,0	82,8	(0,2)	12,1
Charges					
Commissions	42,8	44,1	38,1	(2,9)	12,3
Charges autres que les commissions	14,3	16,1	14,1	(11,2)	1,4
	57,1	60,2	52,2	(5,1)	9,4
Bénéfice avant intérêts et impôt	35,7 \$	32,8 \$	30,6 \$	8,8 %	16,7 %
Semestres clos les					
(en M\$)			30 JUIN 2015	30 JUIN 2014	VARIATION (%)
Produits					
Produits tirés des honoraires			126,1 \$	113,8 \$	10,8 %
Produits tirés des placements nets et autres produits			59,7	53,1	12,4
			185,8	166,9	11,3
Charges					
Commissions			86,9	77,0	12,9
Charges autres que les commissions			30,4	29,1	4,5
			117,3	106,1	10,6
Bénéfice avant intérêts et impôt			68,5 \$	60,8 \$	12,7 %

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 14,5 G\$ au 30 juin 2015, comparativement à 14,4 G\$ au 31 décembre 2014.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 17.

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes subséquentes sont aussi constatées dans le bénéfice net.

Titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement, tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés du rapport annuel 2014 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 18.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 49,7 % du total de l'actif au 30 juin 2015, comparativement à 48,7 % au 31 décembre 2014.

Les prêts classés comme prêts et créances sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 30 juin 2015, un passif correspondant de 6,8 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Le Groupe Investors gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,5 G\$, dont une tranche de 2,3 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes

TABLEAU 17 : TITRES

(en M\$)	30 JUIN 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Fonds d'investissement exclusifs	12,9 \$	13,3 \$	9,6 \$	10,2 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	10,9	11,6	11,0	10,2
Fonds d'investissement exclusifs	75,5	81,0	66,4	69,1
	86,4	92,6	77,4	79,3
	99,3 \$	105,9 \$	87,0 \$	89,5 \$

TABLEAU 18 : PRÊTS

<i>(en M\$)</i>	30 JUIN 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Prêts et créances	6 643,3 \$	6 653,5 \$
Moins : provision collective	0,6	0,8
	6 642,7	6 652,7
Détenus à des fins de transaction	553,9	366,2
	7 196,6 \$	7 018,9 \$

de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est limité grâce à l'assurance. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires ; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au deuxième trimestre de 2015, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 594,9 M\$, comparativement à 534,2 M\$ en 2014. La rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion et la note 4 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de 4 % de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour le semestre clos le 30 juin 2015, par rapport à 2014, est présentée dans le tableau 19.

TABLEAU 19 : PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

<i>(en M\$)</i>	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Valeur comptable au début	794,4 \$	717,8 \$
Quote-part du bénéfice	55,4	43,4
Dividendes reçus	(25,9)	(24,4)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	14,1	37,4
Valeur comptable à la fin	838,0 \$	774,2 \$
Juste valeur à la fin	1 444,9 \$	1 196,5 \$

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 903,8 M\$ au 30 juin 2015, comparativement à 1,22 G\$ et à 917,9 M\$ au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014, respectivement. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 4,5 M\$ au 30 juin 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014, comparativement à 5,6 M\$ au 30 juin 2014, comme l'illustre le tableau 20.

Le fonds de roulement totalisait 1 160,7 M\$ au 30 juin 2015, comparativement à 1 196,4 M\$ au 31 décembre 2014 et à 1 227,1 M\$ au 30 juin 2014. Le fonds de roulement exclut les activités de dépôt de la Société.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») a totalisé 349,4 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 349,5 M\$ au deuxième

trimestre de 2014 et à 348,9 M\$ au premier trimestre de 2015. Pour le semestre clos le 30 juin 2015, le BAIIA ajusté a totalisé 698,3 M\$, comparativement à 694,5 M\$ en 2014. Le BAIIA ajusté pour chaque période considérée exclut l'incidence de l'amortissement des commissions de vente différées, qui ont totalisé 57,9 M\$ au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 58,2 M\$ au deuxième trimestre de 2014 et à 58,7 M\$ au premier trimestre de 2015. En plus de constituer une importante mesure complémentaire de rendement, le BAIIA est une mesure utilisée couramment par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 21, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015. Au cours du trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 219,1 M\$, comparativement à une diminution de 210,2 M\$ en 2014. Pour le semestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 312,2 M\$ en 2015, comparativement à une diminution de 164,5 M\$ en 2014.

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 215,4 M\$ et 431,9 M\$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2015, respectivement, comparativement à 227,1 M\$ et à 410,5 M\$ en 2014.

TABLEAU 20 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en M\$)</i>	30 JUIN 2015	31 DÉCEMBRE 2014	30 JUIN 2014
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,5 \$	4,5 \$	5,6 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	249,1	204,4	181,1
Prêts	23,9	25,0	28,1
Total de l'actif	277,5 \$	233,9 \$	214,8 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	266,4 \$	223,3 \$	201,8 \$
Autres passifs	0,5	0,7	0,8
Capitaux propres	10,6	9,9	12,2
Total du passif et des capitaux propres	277,5 \$	233,9 \$	214,8 \$

TABLEAU 21 : FLUX DE TRÉSORERIE

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN			SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN		
	2015	2014	VARIATION (%)	2015	2014	VARIATION (%)
Activités d'exploitation						
Avant paiement des commissions	215,4 \$	227,1 \$	(5,2) %	431,9 \$	410,5 \$	5,2 %
Commissions payées	(59,7)	(58,8)	(1,5)	(144,5)	(141,0)	(2,5)
Dédution faite des commissions payées	155,7	168,3	(7,5)	287,4	269,5	6,6
Activités de financement	(151,4)	55,2	n.s.	(377,4)	74,1	n.s.
Activités d'investissement	(223,4)	(433,7)	48,5	(222,2)	(508,1)	56,3
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(219,1)	(210,2)	(4,2)	(312,2)	(164,5)	(89,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 122,9	1 128,1	(0,5)	1 216,0	1 082,4	12,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	903,8 \$	917,9 \$	(1,5) %	903,8 \$	917,9 \$	(1,5) %

Les commissions en trésorerie versées se sont chiffrées à 59,7 M\$ et à 144,5 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre de 2015, comparativement à 58,8 M\$ et à 141,0 M\$, respectivement, en 2014. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 155,7 M\$ et à 287,4 M\$ pour le trimestre et le semestre de 2015, comparativement à 168,3 M\$ et à 269,5 M\$, respectivement, en 2014.

Voici à quoi ont trait les activités de financement au cours du deuxième trimestre de 2015 par rapport à 2014 :

- Une augmentation nette de 13,9 M\$ des dépôts et des certificats en 2015, comparativement à une augmentation nette de 12,1 M\$ en 2014.
- Une augmentation nette de 105,6 M\$ en 2015 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une augmentation nette de 190,3 M\$ en 2014.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 0,1 M\$ en 2015, comparativement à 7,2 M\$ en 2014.
- L'achat de 2 935 500 actions ordinaires en 2015 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 127,8 M\$, comparativement à l'achat de 315 000 actions ordinaires au coût de 16,4 M\$ en 2014.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2015, soit le même montant qu'en 2014.

- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 141,0 M\$ en 2015, comparativement à 135,7 M\$ en 2014.

Voici à quoi ont trait les activités de financement du semestre clos le 30 juin 2015 par rapport à 2014 :

- Une augmentation nette de 43,1 M\$ des dépôts et des certificats en 2015, comparativement à une augmentation nette de 15,4 M\$ en 2014.
- Une augmentation nette de 43,9 M\$ en 2015 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une augmentation nette de 345,8 M\$ en 2014.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 12,3 M\$ en 2015, comparativement à 21,9 M\$ en 2014.
- L'achat de 4 320 500 actions ordinaires en 2015 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 189,9 M\$, comparativement à l'achat de 625 000 actions ordinaires au coût de 33,2 M\$ en 2014.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 4,4 M\$ en 2015, soit le même montant qu'en 2014.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 282,4 M\$ en 2015, comparativement à 271,3 M\$ en 2014.

Voici à quoi ont principalement trait les activités d'investissement du deuxième trimestre de 2015 par rapport à 2014 :

- L'achat de titres totalisant 60,2 M\$ et le produit de 41,9 M\$ de la vente de titres en 2015, comparativement à 25,7 M\$ et à 15,3 M\$, respectivement, en 2014.
- Une augmentation nette des prêts de 177,1 M\$ en 2015, comparativement à une augmentation nette de 410,9 M\$ en 2014, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.

Voici à quoi ont principalement trait les activités d'investissement au cours du semestre clos le 30 juin 2015 par rapport à 2014 :

- L'achat de titres totalisant 70,2 M\$ et le produit de 63,7 M\$ de la vente de titres en 2015, comparativement à 32,6 M\$ et à 26,0 M\$, respectivement, en 2014.
- Une augmentation nette des prêts de 169,2 M\$ en 2015, comparativement à une augmentation nette de 479,3 M\$ en 2014, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,1 G\$ au 30 juin 2015, comparativement à 6,2 G\$ au 31 décembre 2014. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou

des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 30 juin 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 30 juin 2015, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2014.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2015, la Société a acheté 4 320 500 actions ordinaires au coût de 189,9 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2015 visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Les autres activités au premier semestre de 2015 comprennent la déclaration de dividendes de 4,4 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,7375 \$ par action, et de dividendes de 280,2 M\$ sur actions ordinaires, ou 1,125 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

À l'heure actuelle, la notation attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») à la dette de premier rang et au passif de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution

de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la notation change à moyen terme.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 22 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne

TABLEAU 22 : INSTRUMENTS FINANCIERS

	30 JUIN 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
<i>(en M\$)</i>				
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Titres				
– Disponibles à la vente	13,3 \$	13,3 \$	10,2 \$	10,2 \$
– Détenus à des fins de transaction	92,6	92,6	79,3	79,3
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	553,9	553,9	366,2	366,2
Instruments financiers dérivés	61,0	61,0	39,4	39,4
Autres actifs financiers	9,3	9,3	–	–
Actifs financiers inscrits au coût amorti				
Prêts				
– Prêts et créances	6 642,7	6 922,3	6 652,7	6 849,3
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	59,6	59,6	29,8	29,8
Autres passifs financiers	7,0	7,0	6,6	6,6
Passifs financiers inscrits au coût amorti				
Dépôts et certificats	266,4	267,9	223,3	225,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 798,6	7 115,0	6 754,0	6 858,9
Dette à long terme	1 325,0	1 685,0	1 325,0	1 682,0

sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les titres ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 10 des états financiers intermédiaires qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2015.

Gestion des risques

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Le succès continu de la Société repose sur sa capacité à gérer ces risques; elle met notamment l'accent sur une solide culture de gestion des risques et une approche efficace en la matière. L'approche de la Société à cet égard repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement.

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine clairement les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de direction. Un service de gestion des risques, des groupes de conformité des ventes et de l'entreprise, ainsi que le service d'audit interne de la Société assurent une surveillance supplémentaire.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité de direction est responsable d'assurer la surveillance de la gestion des risques d'entreprise : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) en s'assurant que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques pour vérifier s'il fonctionne efficacement.
- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien des politiques, procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers, iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.
- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques, puisqu'il supervise les informations financières à fournir, les contrôles internes et l'environnement de contrôle, ainsi que les activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité de rémunération, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts et qui recommande au conseil un code de conduite professionnelle et de déontologie.

Le comité exécutif de gestion des risques est constitué des coprésidents et chefs de la direction, du chef des services financiers, ainsi que du chef du contentieux et du chef de la conformité. Le comité est responsable d'assurer la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation concernées, soit le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel, ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de mise en évidence, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Le service de gestion des risques assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien. Un comité d'examen technique

constitué de dirigeants chevronnés soutient le service de gestion des risques en procédant à un examen critique des évaluations des risques effectuées par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien. Les autres responsabilités de surveillance sont assumées par divers groupes de la Société :

a) les groupes de conformité des ventes et de l'entreprise, qui sont chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements; b) la fonction de gestion des risques financiers, qui est indépendante du service des finances, à qui incombe la responsabilité d'effectuer une évaluation des procédures de gestion des risques financiers et de l'exposition à ces risques ainsi que d'assurer la conformité à la politique de placement et aux autres politiques pertinentes.

Le service d'audit interne fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société gère activement les risques qui découlent de l'utilisation d'instruments financiers. Ces risques comprennent les risques de liquidité et de financement, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- le contrôle à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la simulation de crise sous divers scénarios d'exploitation;
- la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2015 et de 2014, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts

hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres TH LNH, dont les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC.

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC comprend la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient les fonds consentis auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer. Les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires est fonction de la conjoncture, qui est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 23.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 525 M\$ au 30 juin 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Les marges de crédit au 30 juin 2015 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (2014 – 350 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (2014 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit non engagées.

La dernière évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société a été effectuée en fonction

TABLEAU 23 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 30 juin 2015 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	16,8 \$	42,8 \$	– \$	59,6 \$
Dépôts et certificats	248,5	6,1	8,4	3,4	266,4
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 511,1	5 243,2	44,3	6 798,6
Dette à long terme	–	–	525,0	800,0	1 325,0
Contrats de location simple ¹	–	55,3	146,5	41,2	243,0
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	11,5	19,7	–	31,2
Total des obligations contractuelles	248,5 \$	1 600,8 \$	5 985,6 \$	888,9 \$	8 723,8 \$

1. Comprend les locaux pour bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités.

Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. Les exigences liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2016 pourraient connaître d'importantes variations et seront établies en fonction des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

de la date d'évaluation du 31 décembre 2013. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 23,4 M\$, qui doit être financé sur cinq ans. Les cotisations annuelles se chiffrent à 19,7 M\$, ce qui comprend des paiements de 13,4 M\$ au titre des coûts annuels des services rendus de l'exercice. La Société a versé des cotisations de 8,2 M\$ en 2015 (2014 – 12,5 M\$). Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment les résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de

liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 30 juin 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 903,8 M\$ (31 décembre 2014 – 1 216,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 61,0 M\$ (31 décembre 2014 – 106,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 842,8 M\$ (31 décembre 2014 – 1 109,2 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 37,4 M\$ (31 décembre 2014 – 190,8 M\$), de papier commercial de 465,3 M\$ (31 décembre 2014 – 665,8 M\$) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 340,1 M\$ (31 décembre 2014 – 252,6 M\$) émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa

politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Au 30 juin 2015, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,2 G\$ (31 décembre 2014 – 7,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,6 G\$ (31 décembre 2014 – 6,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 553,9 M\$ (31 décembre 2014 – 366,2 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 27,6 M\$ (31 décembre 2014 – 29,5 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Sa politique de prêt, ses normes de souscription et ses capacités de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- Sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers du Groupe Investors et de spécialistes en planification hypothécaire, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit se limite également aux modalités et à la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux TH LNH totalisant 4,6 G\$ (31 décembre 2014 – 4,6 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques totalisant 2,0 G\$ (31 décembre 2014 – 2,0 G\$) se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 34,3 M\$ (31 décembre 2014 – 35,1 M\$) et à 30,0 M\$ (31 décembre 2014 – 30,0 M\$), respectivement, au 30 juin 2015. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 48,8 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – 51,0 %).

Au 30 juin 2015, une proportion de 81,5 % (31 décembre 2014 – 83,7 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan totalisant 7,2 G\$ (31 décembre 2014 – 7,0 G\$) étaient assurés. Au 30 juin 2015, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,7 M\$, comparativement à 2,1 M\$ au 31 décembre 2014. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,0 M\$ au 30 juin 2015, comparativement à 0,3 M\$ au 31 décembre 2014.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour créances douteuses.

La provision collective pour créances douteuses de la société se chiffrait à 0,6 M\$ au 30 juin 2015, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2014, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 61,3 M\$ (31 décembre 2014 – 43,3 M\$), ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 2,1 M\$ au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – 2,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 30 juin 2015. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2014.

Se référer à la note 4 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation de la Société et à son utilisation des contrats d'instruments dérivés.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements du principal sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Ce swap avait une juste valeur négative de 46,3 M\$ (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 26,3 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 558 M\$ au 30 juin 2015 (31 décembre

2014 – 437 M\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 30 juin 2015, la juste valeur de ces swaps totalisait 55,7 M\$ (31 décembre 2014 – 35,2 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,9 G\$ (31 décembre 2014 – 2,0 G\$). La juste valeur nette de 9,4 M\$ au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – 8,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur montant notionnel en cours s'élève à 2,4 G\$ (31 décembre 2014 – 2,4 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur négative de ces swaps totalisait 1,1 M\$ (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 0,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 148 M\$ au 30 juin 2015 (31 décembre 2014 – 101 M\$).

Au 30 juin 2015, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 2,5 M\$ (2014 – une augmentation de 0,7 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres et ses fonds d'investissement exclusifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net comme l'illustre le tableau 17. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 136,0 G\$ au 30 juin 2015, comparativement à 141,9 G\$ au 31 décembre 2014.

La Société est assujettie au risque de volatilité de l'actif découlant de l'évolution des marchés financiers et boursiers canadiens et internationaux. Les mouvements dans ces marchés ont occasionné par le passé, et occasionneront dans l'avenir, des fluctuations de l'actif géré, des produits et du bénéfice de la Société. La conjoncture économique mondiale, exacerbée par les crises financières, les mouvements des marchés boursiers, les taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les courbes de rendement, les défaillances des contreparties des dérivés et d'autres facteurs difficiles à prévoir, comme l'instabilité politique et gouvernementale, a une incidence sur la composition, les valeurs de marché et les niveaux de l'actif géré.

L'actif géré de la Société peut être assujetti à des rachats imprévus par suite de tels événements. Une conjoncture évolutive peut aussi occasionner une variation de la composition de l'actif entre les actions et les titres à revenu fixe en raison du rendement du marché et des produits, ainsi que des flux de trésorerie nets, qui pourrait entraîner, selon la nature de l'actif géré et le niveau des honoraires de gestion réalisés par la Société, une baisse des produits et du bénéfice.

Les taux d'intérêt, qui affichent une faiblesse sans précédent, ont fait baisser de façon importante les rendements des fonds communs de placement du marché monétaire et de gestion du rendement de la Société. Depuis 2009, le Groupe Investors et Mackenzie ont

renoncé à une partie des honoraires de gestion ou absorbé certaines charges en vue de s'assurer que ces fonds maintiennent des rendements positifs. La Société effectue un examen continu de ses pratiques à cet égard en réponse à l'évolution de la conjoncture.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 25 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

La Société financière IGM fournit à ses conseillers attitrés, aux conseillers financiers indépendants ainsi qu'aux investisseurs institutionnels et aux clients associés aux alliances stratégiques un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, répartis par catégorie d'actif, pays ou région et style de gestion qui, à leur tour, devraient permettre de maintenir de solides relations avec la clientèle et d'enregistrer des taux de rachat plus bas. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement la tarification de leurs produits afin d'assurer leur compétitivité sur le marché compte tenu de la nature et de la qualité des services fournis.

Le secteur des fonds communs de placement et les conseillers financiers continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attitrés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

TABLEAU 24 : ACTIF GÉRÉ – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

Au 30 juin 2015	DONNÉES CONSOLIDÉES	
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,9 %	1,2 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	8,0	7,9
Autres titres à revenu fixe	23,3	24,2
Actions canadiennes	31,1	30,5
Actions étrangères	33,6	33,2
Biens immeubles	3,1	3,0
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	64,8 %	64,2 %
Dollars américains	23,0	23,3
Autres	12,2	12,5
	100,0 %	100,0 %

TABLEAU 25 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	30 JUIN 2015	30 JUIN 2014
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	8,5 %	9,1 %
Mackenzie	15,9 %	15,1 %
Counsel	12,8 %	12,3 %

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Risque de distribution

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce

risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

Le cadre réglementaire

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée aux marchés des valeurs mobilières, à l'offre de produits et de services financiers, y compris la gestion de fonds, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et sont sans cesse améliorées. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à la

réglementation en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. Elle surveille les faits nouveaux en matière de réglementation et leur incidence sur la Société. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, la formation, les tests, le contrôle et la présentation de l'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société comprennent les frais réglementaires, le traitement fiscal, les obligations d'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation distincte ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification, ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« CSA ») ont adopté un ensemble de nouvelles règles correspondant à l'étape 2 du Modèle de relation client-conseiller. Elles exigent notamment des renseignements supplémentaires à l'égard du rendement de leurs placements et des coûts qui y sont liés, y compris la rémunération versée au courtier (l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels ont publié des règles qui vont dans le même sens). Ces nouvelles exigences prendront effet pour les exercices ouverts au plus tard le 15 juillet 2016 et comportent les éléments suivants :

- Présentation de l'information à l'égard du rendement et du taux de rendement – Les courtiers doivent fournir aux clients de l'information annuelle à l'égard du rendement sur plusieurs périodes, y compris les taux de

rendement, obtenus en pourcentage, pour chacun des comptes d'un client. La règle exige l'utilisation d'une méthodologie pondérée en dollars qui tient compte de tous les flux de trésorerie qui entrent et qui sortent du compte, ainsi que de tous les fonds et placements sous-jacents. La Société souscrit à cette méthode de calcul prescrite. Cette approche permet de s'assurer que les calculs des taux de rendement tiennent bien compte des flux de trésorerie des clients qui entrent et sortent de leur compte. Elle donne un aperçu utile des résultats découlant des nombreuses décisions que prennent les clients en matière d'épargne, d'investissement, de transferts entre différents placements et de prélèvement de fonds.

- Information sur les coûts et la rémunération – Les courtiers doivent également fournir aux clients un rapport annuel présentant tous les changements apportés à leur compte, y compris la rémunération directe et indirecte que le courtier reçoit relativement au compte d'un client. Ces nouvelles exigences fourniront d'importants renseignements à nos clients et s'appuieront sur de l'information déjà fournie, notamment l'information qui peut déjà être consultée dans l'Aperçu du fonds et le rapport de la direction sur le rendement du fonds en ce qui a trait aux coûts de distribution et de gestion des fonds.

Les CSA ont examiné les structures de frais des fonds communs de placement du Canada et effectué des recherches s'y rapportant. Dans cette optique, les CSA ont accordé un contrat au Brondesbury Group, un cabinet spécialisé en recherches, dont le mandat consistait à évaluer les publications existantes et à déterminer si le recours à la rémunération fondée sur les honoraires par rapport à la rémunération fondée sur les commissions change la nature des conseils et les résultats de placement à long terme. Dans ce contexte, la rémunération fondée sur les commissions renvoie à des accords pour lesquels une commission de vente de fonds communs de placement est versée à la suite d'une transaction et où la rémunération du courtier fait partie intégrante du ratio des frais de gestion des fonds communs de placement et les commissions de suivi fondées sur les actifs sont versées au courtier par le chef de produit de façon continue. La rémunération fondée sur les honoraires prise dans ce contexte signifie que la rémunération du courtier est versée directement par le client, laquelle se présente souvent sous forme de frais de conseil facturés au compte du client et exprimés en pourcentage annuel des actifs du client. Le 11 juin 2015, les résultats de cette vaste recherche ont été rendus publics. L'une des principales conclusions dégagées de cette recherche est que l'on dispose de suffisamment de

preuves pour justifier l'élaboration de nouvelles politiques de rémunération et que toutes les formes de rémunération ont une incidence sur les conseils et sur les résultats. Il existe des preuves concluantes que la rémunération fondée sur les commissions crée des problèmes qui doivent être abordés. La rémunération fondée sur les honoraires s'avère fort probablement une meilleure solution de rechange, mais il n'y a pas suffisamment de preuves pour affirmer avec certitude qu'elle se traduira par de meilleurs résultats à long terme pour les investisseurs. Le rapport relève aussi des lacunes dans la recherche et il est suggéré que de remédier à ces lacunes améliorerait la formulation des politiques à l'égard des pratiques de rémunération. L'une des observations présentées dans le rapport précise qu'aucune étude concrète n'a été réalisée pour démontrer que le rendement des placements des investisseurs, déduction faite des honoraires, est supérieur lorsque la rémunération fondée sur les honoraires est utilisée plutôt que la rémunération fondée sur les commissions. Les avertissements mis de l'avant dans ce rapport viendront modérer tout changement aux politiques motivé par cette recherche envisagé par les CSA. La Société estime que cette recherche, qui est l'une des évaluations les plus exhaustives et substantielles sur le sujet effectuées à l'échelle mondiale, constitue une précieuse contribution à la discussion concernant les formes adéquates de rémunération dans le secteur des fonds communs de placement et des services financiers.

Les CSA ont aussi accordé un contrat à un professeur de l'Université York pour poursuivre les recherches sur les structures de frais des fonds communs de placement. Les CSA ont demandé à des gestionnaires de l'actif de fonds communs de placement de présenter des données historiques et détaillées sur les fonds communs de placement de 2003 à ce jour, notamment des renseignements sur les ventes, les rachats, la performance et les frais liés aux fonds pour chacun des fonds, et ce, au plus tard le 16 janvier 2015. La Société a fourni l'information demandée avant la date limite et elle appuie les efforts des CSA visant à mieux saisir l'importance des fonds communs de placement en ce qui a trait aux besoins en matière de placement des Canadiens. La Société continuera de surveiller les faits nouveaux et de discuter avec les intervenants du secteur et les autorités de réglementation en ce qui a trait à toute conclusion ou proposition pertinente qui découlerait de cette recherche.

En 2013, le gouvernement du Canada, dans le cadre de son Plan d'action économique, a manifesté son intention de mettre en place une autorité de réglementation en valeurs mobilières commune pour les marchés des capitaux

du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires. En septembre 2014, le gouvernement du Canada a publié deux propositions de loi visant à mettre en œuvre le régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, soit la *Loi provinciale sur les marchés des capitaux* et la *Loi sur la stabilité des marchés financiers*. La réception des commentaires à l'égard des propositions de loi a pris fin en décembre 2014 et les règlements d'application doivent être émis pour commentaires par le gouvernement du Canada au cours de la deuxième moitié de 2015. La Société continue de surveiller cette initiative et les conséquences éventuelles qu'elle aura sur ses activités et celles de ses filiales, en particulier dans le domaine de la réglementation des fonds communs de placement.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Risque lié aux acquisitions

Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des résultats ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

Risque lié aux modèles

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

Perspectives

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 3,6 billions de dollars au 31 décembre 2014. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Plus de 65 % (2,4 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,2 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 61 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 40 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,4 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2014, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en Bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds communs de placement chiffré à 130 G\$, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 47 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 30 juin 2015.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 72 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 30 juin 2015. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.

- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.

- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

Une distribution vaste et diversifiée

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

Une vaste gamme de produits

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2014.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 31 mars 2015 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application des multiples de capitalisation aux paramètres financiers et opérationnels fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2014.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting

Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel des pertes subies par un modèle des pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

Autres

L'IASB entreprend actuellement plusieurs projets qui donneront lieu à des changements des IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société :

Norme IFRS	Date d'émission prévue
Contrats de location	T4 2015 – Norme définitive
Comptabilité de couverture	T3 2015 – Nouvelles discussions

Source : site Web des IFRS, à l'adresse www.ifrs.org

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2015, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débentures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.
- Le 6 janvier 2015, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 0,33 G\$. La Société a émis des débentures à vue garanties à 4,50 % totalisant 0,33 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débentures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes,

sont contrebalancés dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 juin 2015, il y avait 247 478 366 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 30 juin 2015, il y avait 7 597 233 options sur actions en cours; de ce nombre, 3 543 261 pouvaient être exercées. Au 31 juillet 2015, il y avait 247 117 066 actions ordinaires en circulation et 7 595 913 options sur actions en cours, dont 3 541 941 pouvaient être exercées.

Au 31 juillet 2015, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 30 juin 2015.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.